



PAYS DES VANS  
EN CÉVENNES  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTE DE COMMUNES  
"PAYS DES VANS EN CEVENNES"

Envoyé en préfecture le 21/05/2025

Reçu en préfecture le 21/05/2025

Département : ARDECHE

Publié le ID : 007-200039832-20250519-D\_2025\_4\_3-DE

Canton : LES VANS

Préfecture de PRIVAS

délibération :  
D\_2025\_4\_3

Nombre de délégués en exercice : 31

L'an deux mille vingt cinq, le lundi 19 mai à 18 h 30, le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle des fêtes - MALBOSC -, sous la présidence de Monsieur FOURNIER Joël, Le Président.

Date de convocation du : 13 Mai 2025

Présents : 20

**Titulaires :** Monsieur LAGANIER Jean-Marie, Monsieur BORIE Jean-François, Monsieur ROGIER Jean-Paul, Madame BASTIDE Bérangère, Monsieur FOURNIER Joël, Monsieur GARRIDO Jean-Manuel, Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry, Monsieur NOEL Daniel, Monsieur MICHEL Jean-Marc, Monsieur THIBON HUBERT, Monsieur BALMELLE Robert, Monsieur ALLAVENA Serge, Madame LASSALAZ Françoise, Monsieur LEGRAS Emmanuel, Madame RAYNARD Christiane, Monsieur GADILHE Sébastien, Madame RIEU-FROMENTIN Françoise, Madame FEUILLADE Delphine, Monsieur MANIFACIER Christian, Monsieur ROBERT Lionel

Votants : 29

**Objet : Validation de la convention de partenariat entre l'ADT et la collectivité portant sur les données d'observation « StatAnalyse » de la plateforme taxedesejour.fr**

**Pouvoirs :**

Madame ESCHALIER Cathy a donné pouvoir à Monsieur GADILHE Sébastien  
Monsieur MANIFACIER Jean-Paul a donné pouvoir à Monsieur MANIFACIER Christian  
Madame DOLADILLE Monique a donné pouvoir à Monsieur ROBERT Lionel  
Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques a donné pouvoir à Monsieur MICHEL Jean-Marc  
Monsieur ROUVEYROL Bernard a donné pouvoir à Monsieur BALMELLE Robert  
Monsieur PELLET Fabien a donné pouvoir à Madame FEUILLADE Delphine  
Monsieur THIBON Pierre a donné pouvoir à Monsieur LEGRAS Emmanuel  
Monsieur BONNET Franck a donné pouvoir à Madame RIEU-FROMENTIN Françoise  
Madame CHALVET Catherine a donné pouvoir à Monsieur BRUYERE-ISNARD Thierry

**Absent(s) :**

**Excusé(s) :** Madame ESCHALIER Cathy, Monsieur ROCHE Bruno, Monsieur MANIFACIER Jean-Paul, Madame DOLADILLE Monique, Monsieur ARAKELIAN Jean-Jacques, Madame DESCHANELS Georgette, Monsieur ROUVEYROL Bernard, Monsieur PELLET Fabien, Monsieur THIBON Pierre, Monsieur BONNET Franck, Madame CHALVET Catherine

**Secrétaire de Séance :** Madame Christiane RAYNARD

M. Lionel Robert \_ Vice-président délégué au tourisme rappelle que L'ADT a investi auprès de la société Nouveaux Territoires, exploitant de la plateforme taxedesejour.fr, dans une solution appelée « StatAnalyse ». Cette extension permet de recueillir un niveau fin de détails sur les déclarations de nuitées par les hébergeurs de notre territoire. Il s'agit via cette convention d'autoriser l'ADT à accéder à ces informations de manière complète. La convention précise également l'usage qu'en fera l'ADT, principalement des analyses quantitatives /qualitatives dans le cadre des missions d'observation de l'ADT. Il conviendra d'autoriser le Président à signer cette convention.

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents et représentés, APPROUVE le projet de convention avec l'ADT portant sur l'autorisation données à l'ADT de recueillir et utiliser des données issues de la plateforme « taxedesejour.fr » à laquelle adhère la Communauté de communes,**

**AUTORISE le Président à signer la convention,**

**DONNE POUVOIR au Président pour engager toutes démarches utiles à la conclusion de cette affaire.**

Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0

Le Président, Joël FOURNIER

Envoyé en préfecture le 21/05/2025

Reçu en préfecture le 21/05/2025

Publié le

ID : 007-200039832-20250519-D\_2025\_4\_3-DE



Emis le 19/05/2025, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le